

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2017

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-sept, le VINGT HUIT JUIN, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 22 Juin 2017 et par affichage du 22 Juin 2017, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Christian LAGIER, 1 ^{er} Vice-Président et Maire de Piscop.
présents..... 46	
procurations..... 9	
absents 6	

Etaient présents :

- **Andilly :** Daniel FARGEOT,
- **Attainville :** Odette LOZAIC,
- **Bouffémont :** Claude ROBERT, Michel LACOUX,
- **Deuil-la Barre :** Muriel SCOLAN, Dominique PETITPAS (à partir du rapport n° 7), Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND, Bertrand DUFOYER,
- **Domont :** Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT (aux rapports n° 1 à 22),
- **Enghien-Les-Bains :** Philippe SUEUR, François HANET, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
- **Ezanville :** Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN,
- **Groslay :** Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
- **Margency :** Christian RENAULT,
- **Moisselles :** Véronique RIBOUT,
- **Montlignon :** Alain GOUJON,
- **Montmagny :** Patrick FLOQUET, François ROSE,
- **Montmorency :** Michèle BERTHY, Thierry OLIVIER, Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX,
- **Piscop :** Christian LAGIER,
- **Saint-Brice-sous-Forêt :** Alain LORAND, William DEGRYSE, Virginie HENNEUSE, Patrick BALDASSARI,
- **Saint-Gratien :** Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, Didier LOGEROT, Karine BERTHIER, Jean-Claude LEVILAIN, Anne BERNARDIN, Julien BACHARD.
- **Saint-Prix :** Jean-Pierre ENJALBERT, Gérard BOURSE,
- **Soisy-sous-Montmorency :** Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Michel BAUX à Dominique PETITPAS (à partir du rapport n° 7) - Fabrice RIZZOLI à Laura BEROT - Jérôme CHARTIER à Jean-François AYROLE - Paul-Edouard BOUQUIN à Michelle HINGANT - Fabrice FLEURAT à Virginie HENNEUSE (à partir du rapport n° 23) - Fabienne PINEL à François ROSE - Luc-Eric KRIEF à Patrick FLOQUET - Muriel HOYAUX à Marie MOREELS - Luc STREHAIANO à François ABOUT -

Absents : Michel BAUX (aux rapports n° 1 à 6), Dominique PETITPAS (aux rapports n° 1 à 6), Pierre GREGOIRE, Marc POIRAT, François DETTON, Didier ARNAL, Natacha VIVIEN, Bania KRAWZEZYK,

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur William DEGRYSE est désigné pour remplir cette fonction.

**HABITAT – URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL**

**OBJET - SUBVENTIONNEMENT DE L'OPERATION DE 22 LOGEMENTS SOCIAUX EN ACQUISITION
AMELIORATION, 80 ALLEE DES ECOLES A ENGHIEEN-LES-BAINS, REALISEE PAR FREHA
(DOSSIER H17-007)**

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20170628-DL2017-06-28_25
-DE
Date de télétransmission : 06/07/2017
Date de réception préfecture : 06/07/2017

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 28 juin 2016, le Conseil de Communauté a mis en place un soutien à la production de logements sociaux venant s'ajouter à l'inventaire SRU sur l'ensemble des communes membres de Plaine Vallée.

Une convention type a été approuvée engageant contractuellement le bénéficiaire à respecter les critères de subvention et la communauté d'agglomération Plaine Vallée à verser la subvention selon les modalités prévues.

La société FREHA envisage la production par Acquisition-Amélioration de 22 logements sociaux prévus à Enghien-les-Bains, 80 allée des Ecoles. Il est prévu 22 PLAI.

Les critères de subventionnement autorisent le financement à hauteur de 44 000 € sur la base de 2 000 € par logement.

Dès lors, il est proposé aux conseillers communautaires d'approuver le soutien financier de la communauté d'agglomération à hauteur de 44 000€ et d'autoriser le Président à signer la convention.

Tel est l'objet de la présente délibération

CECI EXPOSE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L302-1 et suivants,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°7 de la CAVAM en date du 16 décembre 2015 approuvant le PLHI sur les 9 communes de son périmètre,

VU la délibération n°19 du 18 mai 2016 engageant la procédure d'élaboration du PLHI couvrant l'ensemble du périmètre de Plaine Vallée,

VU la délibération n°12 du 28 juin 2016 instaurant un soutien à la production de logements sociaux sur l'ensemble des communes de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la nécessité de mettre en œuvre le soutien à la production de logements sociaux pour répondre aux objectifs de la loi SRU sur l'ensemble du territoire de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par la société FREHA pour le projet de production de 22 logements sociaux PLAI en Acquisition-Amélioration prévus à Enghien-les-Bains, 80 allée des Ecoles,

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20170628-DL2017-06-28_25 -DE Date de télétransmission : 06/07/2017 Date de réception préfecture : 06/07/2017
--

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 13 juin 2017,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances et de l'Administration Générale du 20 juin 2017,

Ayant entendu l'exposé de Madame EUSTACHE-BRINIO présentant le projet de délibération,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ACCORDE la participation de la communauté d'agglomération à l'opération de production en Acquisition-Amélioration par la société FREHA de 22 logements sociaux PLAI prévus à Enghien-les-Bains, 80 allée des Ecoles.

ARTICLE 2 : FIXE le montant de la subvention à hauteur de 44 000 €.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer la convention avec la société FREHA, ainsi que tout acte afférent à la participation financière de la communauté d'agglomération à cette opération.

ARTICLE 4 : DIT que cette subvention concerne l'autorisation de programme n° 20170001 et que les crédits de paiement sont inscrits au compte 70/20422 du budget primitif 2017 pour 41 000€.

ARTICLE 5 : DIT que le crédit de paiement 2017 est complété dans le cadre du budget supplémentaire 2017 d'un montant de 3 000 €. En conséquence le crédit de paiement 2018 de l' AP 20170001 est diminué de ce montant.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,



Acte publié ou notifié le 07/07/2017.....
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20170628-DL2017-06-28_25
-DE
Date de télétransmission : 06/07/2017
Date de réception préfecture : 06/07/2017

Acte à classer

DL2017-06-28_25

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

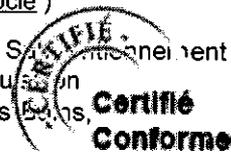
Identifiant FAST : ASCL_2_2017-07-06T16-31-17.00 (MI206605195)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20170628-DL2017-06-28_25-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Programme Local de l'Habitat Intercommunal : Suivi et accompagnement
de l'opération de 22 logements sociaux en acquisition et
amélioration, 80 allée des Ecoles à Enghien-les-Bains,
réalisée par FREHA

Date de décision : 28/06/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.4. Aménagement du territoireActe : 25_PLHI_Opération 22lgts à Enghien par FREHA.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/07/17 à 16:28

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 06/07/17 à 16:31

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 06/07/17 à 17:32